



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTRE DE L'INTERIEUR  
DE L'OUTRE-MER ET DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

*Le Secrétaire d'Etat chargé de l'Outre-mer*

PARIS, le **15 AVR. 2008**

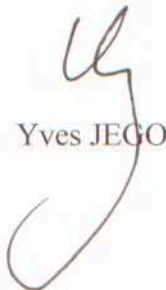
Madame le Député,

Vous m'avez fait part, dans votre correspondance du 11 février 2008, de votre intérêt concernant le financement du programme d'investissement pour 2008 de la commune de Saint-Pierre. Cette collectivité sollicite en effet une participation financière de l'Etat à hauteur de 2,4 M€ pour un montant total d'investissement de 3,5 M€.

Je suis particulièrement sensible aux difficultés financières des communes ultra-marines et, dans le cadre du protocole de restructuration financière et de redressement budgétaire signé entre la commune de Saint-Pierre et l'Etat, les engagements de redressement des finances ont été accompagnés par un effort financier important de l'Etat, au travers de trois subventions d'équilibre d'un montant total de 1 335 000 €.

J'ai demandé à mes services d'instruire avec attention les demandes de financement des investissements de la commune de Saint-Pierre, et ne manquerai pas de vous tenir informée de la suite qui pourra leur être réservée.

Je vous prie de croire, Madame le Député, à l'assurance de mes hommages respectueux.



Yves JEGO

Madame Annick GIRARDIN  
Député de Saint-Pierre-et-Miquelon  
Assemblée Nationale  
75355 Paris cedex 07 SP  
97500 Saint-Pierre